

Réf: Dossier 252105

Avis de constitution

SOCIETE « QUETZ »

Siège Abidjan Cocody Riviera Palmeraie Rosiers
5eme Programme, Lot 54, Ilot 634

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 28 Août 2023, et enregistrés au CEPICI le 13 Sept 2023, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « QUETZ »

Objet : Le négoce, achat, vente et transformation de produits agricoles (noix de cajou, cacao, café, coton graine, bois d'ébène etc), de produits vivriers et de produits extraits du sol et du sous-sol ainsi que la formation et l'accompagnement d'agriculteurs sur toutes thématiques liées à l'activité agricole.

Et, généralement, toutes opérations financières, commerciales, industrielles, mobilières et immobilières, pouvant se rattacher directement ou indirectement à l'objet ci-dessus ou à tous objets similaires ou connexes.

Capital 1,000,000 F CFA divisé en (100.0) Parts Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 100 intégralement souscrites et entièrement libérées par l'associé unique.

Siège social Abidjan Cocody Riviera Palmeraie Rosiers
5eme Programme, Lot 54, Ilot 634

Dirigeant(s) M KOUASSI GANET LUC-YVON (GÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2023-B13-10648 du 25/09/2023 au Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans



Pour Avis

Le CEPICI